



N° 03 /HAAC/17/P

COMMUNIQUE DE LA HAAC

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a appris avec consternation l'accident dont a été victime le journaliste Robert AVOTOR.

La HAAC tient à adresser ses remerciements au gouvernement à travers le ministre de la Sécurité et de la Protection civile pour l'ensemble des dispositions prises pour porter assistance au journaliste.

La HAAC interpelle vivement le gouvernement et réclame que la lumière soit faite dans les meilleurs délais autour de cet accident de la circulation qui intervient peu de temps seulement après des voies de fait contre le même journaliste dans l'exercice de son métier.

La HAAC souhaite prompt guérison à Monsieur AVOTOR.

Fait à Lomé, le 21 FEV 2017

Le Président de la HAAC



Pitang TCHALLA